
SUJET

BUDGET 2022

OBJET

Qu'est-ce que le Budget 2022 propose afin d'appuyer le logement?

FAITS SAILLANTS

Annnonce du Budget 2022 :

- **4\$ milliards** de dollars, à compter de 2022-2023, pour lancer un nouveau fonds pour accélérer la construction de logements.
- **1,5\$ milliard** sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour prolonger l'**Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)**. Ce nouveau financement devrait permettre de créer au moins 6 000 nouveaux logements abordables, et au moins 25 % de ces fonds seront destinés à des projets d'habitation axés sur les femmes.
- Réformer l'initiative Financement de la construction de logements locatifs (FCLL) en renforçant les exigences en matière de caractère abordable et d'efficacité énergétique de l'initiative.
 - FCLL aura comme objectif de faire en sorte que le prix de location d'au moins 40 % des logements qui seront construits soit égal ou inférieur à 80 % du prix de location moyen du marché dans les communautés locales.
- Devancer un financement de **2,9 milliards de dollars**, dans le cadre du **Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**, de sorte que tous les fonds restants seront dépensés d'ici 2025-2026,
 - permettra d'accélérer la création d'un maximum de 4 300 nouveaux logements et la réparation d'un maximum de 17 800 logements pour les Canadiens qui en ont le plus besoin.
- Réaffectation de **500\$ millions** de financement du **Fonds national de co-investissement** pour le logement selon la comptabilité de caisse afin de lancer un nouveau **programme de développement de coopératives d'habitation** visant à faire augmenter le nombre de coopératives d'habitation au Canada.
- Réaffectation **1\$ milliard** de prêts supplémentaires de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs afin d'appuyer les projets de coopératives d'habitation.
- **200\$ millions** dans le cadre du **Fonds d'innovation pour le logement abordable pour aider à développer et à étendre les projets de location-achat partout au Canada**. Cette somme comprendra **100 millions** pour soutenir les organismes à but non lucratif, les coopératives, les promoteurs et les sociétés qui construisent de nouveaux logements à louer avec option d'achat.
- Prolongement de l'**incitatif à l'achat d'une première** propriété jusqu'au 31 mars 2025,
- **26\$ millions** pour soutenir les propriétaires au Québec dont les maisons ont besoin d'être réparées à la suite de dommages aux fondations causés par le minéral pyrrhotite.
- **475\$ millions** en 2022-2023 pour verser un paiement unique de 500 \$ à ceux qui ont de la difficulté à trouver un logement abordable.

- **5\$ millions** de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour élaborer et mettre en œuvre une déclaration des droits des acheteurs de maison et présenter un plan national pour mettre fin aux enchères à l'aveugle.
- 300\$ millions d sur cinq ans pour élaborer conjointement et mettre sur pied une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.
- **458,5\$ millions** supplémentaires au programme Maisons plus vertes et écoénergétiques accorder des prêts à faible taux d'intérêt et des subventions aux fournisseurs de logements à faible revenu.

RÉPONSE

- **Monsieur le président, les Canadiens sont confrontés aux difficultés d'accéder à un logement sûr et abordable. C'est pourquoi le budget de 2022 prend des mesures importantes qui permettront de construire plus de maisons et de rendre les logements plus abordables partout au pays.**
- **Le budget de 2022 inclut des mesures pour accroître l'offre de logements au Canada et fait progresser nos investissements dans le logement abordable. Nous allons doubler notre construction de logements au cours de la prochaine décennie et investir dans les logements locatifs sur lesquels tant de personnes comptent.**
- **Notre gouvernement propose 4 milliards de dollars pour lancer un nouveau fonds d'accélération du logement pour aider à créer 100 000 nouveaux logements nets en accélérant la planification et la livraison de logements.**
- **L'Initiative de création rapide de logements a été un énorme succès jusqu'à présent et a dépassé ses objectifs initiaux. Nous continuerons donc de bâtir sur ces accomplissements en prolongeant de 1,5 milliard de dollars l'initiative pour créer au moins 6 000 nouveaux logements abordables.**
- **Le budget de 2022 propose de devancer le financement de 2,9 milliards de dollars, dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, ce qui permettra d'accélérer la création d'un maximum de 4 300 nouveaux logements et la réparation d'un maximum de 17 800 logements pour les Canadiens qui en ont le plus besoin.**

CONTEXTE

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

« Le budget fédéral d'aujourd'hui est un point tournant, car il reconnaît la valeur unique de l'habitation coopérative et s'engage à son expansion », déclare le directeur général de la FHCC, Tim Ross. « En commençant par 6 000 nouveaux logements au cours des cinq prochaines années, nous avons bon espoir que le nouveau Programme de développement de coopératives d'habitation donnera le coup d'envoi au développement de la prochaine génération de coopératives d'habitation à une échelle qui aidera à résoudre la crise du logement. L'habitation coopérative est abordable, sécuritaire et elle permet le développement de communautés fortes et inclusives, ce dont nous avons besoin plus que jamais. »

<https://fhcc.coop/le-budget-federal-reponse/>

Union des municipalités du Québec

« D'entrée de jeu, l'Union est particulièrement satisfaite des sommes annoncées afin de répondre à la pénurie de logement, soit 1,5 milliard \$ sur deux ans pour prolonger l'Initiative canadienne pour la création rapide de logements (ICRL), ainsi que 4 milliards \$ sur cinq ans pour créer un nouveau fonds permettant d'accélérer la construction de logements. Aussi, l'UMQ se réjouit de l'accélération du déploiement des sommes prévues dans le cadre du Fonds national de co-investissement, deux ans plus tôt que prévu. »

<https://umq.qc.ca/publication/budget-federal-2022-2023-plusieurs-mesures-interestantes-pour-le-logement-et-les-changements-climatiques-selon-lumq/>

Fédération canadienne des municipalités (FCM)

« Le budget d'aujourd'hui reconnaît que les municipalités sont des partenaires essentiels pour résoudre nos plus grands enjeux nationaux, dont l'abordabilité du logement qui est une priorité maîtresse. Ce budget prévoit des mesures audacieuses pour s'attaquer à la crise du logement afin de garantir une relance réellement inclusive, et comprend des mesures importantes pour éliminer l'itinérance chronique. Le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) pourrait s'avérer transformateur pour les municipalités, qui connaissent le mieux les besoins locaux. Le Fonds les aidera à bâtir plus rapidement de nouveaux logements grâce à des investissements directs et flexibles. »

- Joanne Vanderheyden, présidente de la FCM

<https://fcm.ca/fr/nouvelles-et-medias/communiquedeclaration-fcm-suite-depot-budget-federal-2022>

Préparé par	Approuvé par	Secteur(s) responsable(s)	Date/N° du fichier
Hugo P. Fontaine Affaires parlementaires, SCHL 613-748-2895	Patrick Perron Gestionnaire Affaires parlementaires, SCHL 613-748-2248		27 avril 2022 QP223948